



Rapport aux membres 2020-2021 Association communautaire du Lac Malaga

Rapport du président

- Après deux années de déficit (-9 249 \$ en 2018-19 et -8 403 \$ en 2019-20), nous avons retrouvé l'équilibre budgétaire en 2020-21 avec un léger surplus de 820 \$, grâce à l'augmentation de cotisation votée lors de notre assemblée générale du 19 mai 2019. Notre surplus accumulé nous a permis d'absorber ces déficits surtout attribuables au nouveau contrat de déneigement. Mais, notre réserve a fondu de plus de la moitié et nous prévoyons nous retrouver en situation déficitaire l'an prochain, étant donné le gel de cotisation décidé l'an dernier, au début de la pandémie.
- Afin de maintenir l'équilibre de notre budget et de commencer à rebâtir la réserve de l'association, le Conseil recommande, pour l'an prochain, de hausser le niveau des cotisations à 450 \$ par année pour les habitations et de le maintenir à 60 \$ pour les terrains vacants. **Il s'agit d'une hausse que nous croyons prudente et raisonnable.** À titre de comparaison, nos voisins du Développement Quatre-Saisons paient à la municipalité pour l'entretien de leurs chemins une contribution annuelle de 676,24 \$ par habitation et de 261,10 \$ par terrain vacant.
- Cette année, nous avons offert à nos membres la possibilité de payer leur cotisation annuelle par transfert Interac. C'est la méthode de paiement qui a été utilisée par la majorité.
- En ce qui a trait au Conseil d'administration, M. Jean Dumont, qui était responsable de l'environnement depuis 2016, nous quittera cet été. Nous le remercions sincèrement pour son implication au sein de notre association au cours des cinq dernières années. Mme Anne Boissonneault (35) s'est portée volontaire pour le remplacer et aimerait s'adjoindre d'autres bénévoles pour la seconder dans le domaine de l'environnement et des communications. Les autres membres actuels du Conseil d'administration ont accepté de continuer leur mandat pour une autre année ; je les en remercie.
- Comme il est toujours important de penser à la relève, j'invite ceux qui seraient intéressés à s'impliquer dans la gestion de l'Association, maintenant ou plus tard, à nous faire part de leur intérêt. Il sera ainsi plus facile de planifier la succession au Conseil.

André Bergeron - président



Rapport sur le chemin

- L'hiver 2021 n'a pas été très intense, ce qui a eu pour effet de ne pas avoir eu trop d'impact sur le chemin. Il y a eu présence de trous et d'instabilités, lesquelles se sont largement résorbées à la suite du dégel. Les trous ont été colmatés en mai dernier.
- Les travaux réalisés en 2020 ont consisté en :
 - Enlèvement de roches à 5 endroits
 - Creusage et reprofilage d'une section de fossé
 - Enlèvement d'un ponceau
 - Colmatage des trous
 - Nivellement et compactage du chemin
 - Mise en place de pierre concassée de calibre MG20 à 9 endroits. Un total de 10 voyages (211.69 TM) a été mis en place incluant 1 voyage pour le colmatage des trous (automne 2020 et printemps 2021).
- Pour l'année 2021 nous prévoyons effectuer les travaux suivants :
 - Creusage et nettoyage des fossés
 - Mise en place de pierre concassée
 - Nivellement et compactage du chemin

Le budget prévu pour ces travaux est similaire à celui des années antérieures.

Marcel Martineau - Responsable du chemin

Rapport sur l'environnement

- Les prélèvements en regards de la qualité de l'eau de surface ont été réalisés par l'organisme RAPPEL et les résultats des trois campagnes de prélèvements se sont avérés encore une fois des meilleurs. Selon les critères du ministère de l'Environnement, **l'eau du lac Malaga pour 2020 était excellente pour tout usage récréatif**, la présence de coliformes fécaux étant en deçà des normes en vigueur. Pour 2021, la poursuite des tests se fera encore par RAPPEL.
- Si tout semble bien aller, les précautions d'usage et la vigilance doivent être présentes à notre esprit en tout temps afin de préserver notre environnement unique.
- Le respect de la bande riveraine (10 mètres) est essentiel à la bonne santé du lac. Pour les endroits dénudés, la plantation d'arbres et arbustes est un bienfait pour l'écologie de la rive et la



santé du lac. La coupe d'arbres pour améliorer la « vue » sur le lac est toujours à proscrire, même en dehors des limites de la bande riveraine. Un permis de la municipalité est **obligatoire** pour l'abattage des arbres.

- Le nettoyage des embarcations ayant navigué sur d'autres plans d'eau est essentiel afin d'éviter le transport d'algues et plantes exotiques envahissantes, tel le myriophylle à épis, aussi nuisibles que coûteuses à éliminer. Plusieurs exemples de lacs voisins sont là pour nous le rappeler.
- Nous effectuerons un suivi concernant certaines plantes indigènes envahissantes (Potamot à larges feuilles, Brasénie de Schreber, etc.).
- Un dernier point concernant l'environnement « auditif »... Les outils divers (tondeuses, taille-bordures, scies rondes, etc.) sont à éliminer en autant que possible les dimanches. Les jappements non contrôlés des amis canins sont également dérangeants pour les voisins. Il faut se rappeler que le lac est très écho, les sons voguant à bonne distance...

Un environnement de qualité passe par le respect de ses voisins et du besoin de tranquillité de tous.

Jean Dumont - responsable de l'environnement

Rapport financier 2020-2021 : points saillants (Voir rapport financier ci-après)

- Tous les propriétaires membres de l'Association ont payé leur cotisation annuelle l'an dernier.
- Grâce principalement à l'ajustement de la cotisation voté en 2019, nos revenus ont augmenté de 8 722,92 \$.
- Cette augmentation de revenu a permis de terminer l'année avec un léger surplus de \$820.28 plutôt qu'avec un déficit de plusieurs milliers de dollars, tel qu'enregistré lors des années précédentes. C'est l'augmentation substantielle du coût du contrat de déneigement en 2018-2019 qui avait entraîné ces déficits récurrents.
- Le coût de l'entretien du chemin est relativement stable mais on s'attend à ce que le coût des travaux augmente à l'avenir. À noter que cela comprend le déchiquetage des branches mortes (2 784,94 \$ pour la main d'œuvre et la location de machinerie).
- Les assurances coûtent plus cher que l'an dernier mais les tarifs demeurent très avantageux (programme provincial pour les organismes à but non lucratif).
- Les frais de gestion ont diminué de beaucoup grâce aux envois par courriel (réduction des frais de poste et d'imprimerie).

Marcel Arcand - trésorier

Association Communautaire du Lac Malaga
10, Chemin du Lac-Malaga, Austin (Québec) J0B 1B0
lac-malaga@outlook.com



Rapport financier / Financial report Mai 2021

**2017-2018 2018-2019 2019-20 2020-21 Budget
2021-2022**

Cotisations /Dues	\$27560.00	\$28095.00	\$27900.00	\$36695.00	\$36695.00
Austin	\$0.00	\$3000.85	\$0	\$0	\$0
Intérêts/Interests	\$115.55	\$126.67	\$184.49	\$112,41	\$115.00
Recettes/Revenues	\$27675.55	\$31222.52	\$28084,49	\$36807.41	\$36810.00

Neige/Snow	\$13969.46	\$19229.57	\$19 806.46	\$20400.59	\$21012,61
Chemin/Road	\$10542.28	\$14584.03	\$15395,88	\$14666.94	\$15000.00
Assurances/ Insurance	\$208.37	\$219.49	\$265,27	\$438,77	\$450.00
Eau/Water tests	\$0.00	\$5096.51	\$0	\$56,59	\$0
Cotisation / Membership	\$110.00	\$25.00	\$0	\$0	\$0
Frais de gestion/ Administration	\$617.40	\$1306.95	\$1009,67	\$413.68	\$500.00
Taxes	\$10.09	\$10.36	\$10.29	\$10,56	\$11.00
Déboursés/ Disbursements	\$25457.60	\$40471.91	\$36487,57	\$35987.13	\$37073,61

Surplus/Déficit	+\$2217.95	-\$9249.39	-\$8403,08	+\$820.28	\$-263.61
------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

Solde/Balance	\$32396.28	\$23146.89	\$14743,81	\$ 15564,09	\$15300.48
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--------------------	-------------------

2018 2019 2020 2021